

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS de
L'ASSEMBLEE GENERALE du PLAB
le 14 JUIN 2007

L'Assemblée Générale du PLAB s'est réunie le 14 juin 2007 au centre AFPIA de Liffol-le-Grand sur convocation de Monsieur Bruno VERNIN, Président du PLAB.

Etaient présents :

Monsieur VERNIN Bruno, E.C.B
Monsieur MARTIN Eric, A2M
Madame BRAXENTHALER Patricia, BRAXENTHALER
Monsieur COLLINET José, COLLINET SIEGES
Monsieur MERLIN Jean-François, DELAROUX
Monsieur ECHEVARRIA Raphaël, ECHEVARRIA
Monsieur DIDIER Eric, GEROMEUBLES
Monsieur GERVAIS Pascal, MSS + KUCAGO
Madame VERDUN Céline, PIERSON DIFFUSION
Monsieur QUINOT Mathieu, SIEGES D'ART FRANCAIS
Monsieur ROITEL Dominique, STYLE ET CONFORT
Madame BON Françoise, MULLER
Monsieur CANEL Yvon, LLD – LA GRANGE AUX MEUBLES
Monsieur CHEMIN Max, ATELIER CD
Monsieur DRAPIER Jacques, Maire de Neufchâteau
Monsieur HILDENBRAND Didier, Délégué Régional de l'UNIFA

Dont 17 personnes ayant droit de vote et 23 pouvoirs donnés à Bruno Vernin

Etaient excusés :

Monsieur SALEY Jean-Claude, ATELIERS JC SALEY
Monsieur MORETTI Michel, CUISINES MORETTI
Monsieur LACROIX Yvon, JOUETS PETITCOLLIN
Monsieur KOSTKA Arnold, KOSTKA + EMAUX DE LONGWY
Monsieur LACROIX Jacky, LACROIX – LA MAISON DES STYLES
Monsieur GILLER Jacques, LAVAL
Monsieur ROGER Pascal, LE CHAISIER
Monsieur CANEL Sylvain, L'OREE DU CHENE
Monsieur LEDUC Thierry, MARTIVAL TECHNOLOGIE – SICC France
Madame FAUQUE Françoise, MEUBLES D'ART DE VELAINÉ
Monsieur DUPONT Philippe, DUPONT COLLIN
Madame CONRY Monique, SIEGES & SALONS
Monsieur GLORIOT, STYL DECORS
Monsieur VIDON GERLIER Yannick, VIDON GERLIER CREATION
Monsieur BERLOT Valéry, PATINES DES CHAUMIERES
Monsieur TREINEN Michel, Ets SAPIN DES VOSGES
Monsieur CARADEUC Alain, HUGUES CHEVALIER
Monsieur THOMAS Dominique, DOMINIQUE THOMAS
Monsieur BOGARD Dominique, BOGARD SNE
Monsieur COIGNUS Patrick, représentant de la CRCIL
Monsieur GERARD Alain, Conseil Général de Meurthe et Moselle
Monsieur BOUCHER André, Conseil Général de la Moselle
Monsieur DEGEMARD Raymond, Conseil Général des Vosges
Monsieur LEMAS Pierre René, Préfecture de Région

Monsieur MAYER Philippe A., Président d'honneur du PLAB
Madame LEDUC Véronique, Commissaire aux comptes
Monsieur AUBRY Pascal, AUBRY – ATELIER DU PONT ROUGE
Monsieur MERCIER Eddy, MERCIER
Monsieur PLUBEL Jérôme, LES ATELIERS DE LANGRES
Madame HENRIETTE France, DRIRE Lorraine
Madame MERGER Anne Laure, LOLA COQUELICOT
Monsieur GUERY Eric, Banque KOLB
Monsieur TRIBOULOT Pascal, ENSTIB
Monsieur SIDO Bruno, Conseil Général de Haute-Marne
Monsieur LEROY Michel, Rectorat de l'Académie NANCY-METZ
Monsieur ROITEL Pierre, UFSML

Assistaient également à la réunion, mais sans avoir le droit de vote :

Monsieur BOYON Alain, LES TABLES DE CHAMPAGNE / LES ATELIERS GHT
Monsieur MAURYCY Sébastien, SOUS PREFECTURE DE NEUFCHATEAU
Monsieur CUCHET Emmanuel, GIPEBLOR
Madame LACROIX, LPR HAUT DE BELIEU
Monsieur LEMAITRE Marc, CRITT BOIS
Monsieur HANCE, Maire de Liffol-Le-Grand
Monsieur WACHEUX Alain, Centre AFPIA
Monsieur KREMER Pascal, IUFM –(Groupe Bois)
Monsieur LEFEBVRE Olivier, SOVEC
Monsieur BESSLER Alexis, Conseil Régional de Lorraine
Madame SORIANO, IUFM LORRAINE
Madame FREMY Christine, Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois
Madame PERROUD Sabine, Pôle Lorrain de l'Ameublement Bois

L'Assemblée Générale débute à 15 heures 15.

I - Etude de marché secteur de l'ameublement à MURCIA (Espagne)

La parole est donnée à Monsieur NORMAND de l'IUFM qui a réalisé, dans le cadre du Contrat de Progrès et pour nous faire découvrir par l'intermédiaire de ses élèves, une étude sur le site de YECLA en Espagne, secteur géographique spécialisée dans la fabrication d'ameublement. Visites effectuées sur 12 jours dont 4 jours en entreprise, 5 sociétés ont été visitées :

- Société ARYECLA (meubles traditionnels / travail effectué du plateau/débit/assemblage et finition)
- SANCAL (sièges et canapés, meubles contemporains « lignes simples, pures » un bureau de designers internationaux / découpe des tissus et cuirs / atelier de couture)
- PANAMAR (meubles auxiliaires)
- JOYPE (usinage de panneaux / ne travaille qu'avec les hôtels ou les hébergements collectifs)
- PUERTAS DE SEGURA (importe des portes pour intérieur et extérieur / finition sur place- les ventes représentent pour 30 % les particuliers et 70 % les menuisiers)

Les ventes pour toutes ces entreprises se font en Europe (essentiellement Hollande et Allemagne) mais aussi en Arabie Saoudite, mais pas en France. Ils exposent à Valence et à Madrid. Les entreprises comptent au maximum 40 à 50 employés, disposent de machines numériques performantes et la superficie des entreprises est de 20 000 m² minimum. Toute la présentation est à disposition sur CD rom.

L'exposé se termine à 16 heures 20. Monsieur VERNIN remercie les intervenants de l'IUFM.

Le quorum prévu à l'article 3.3.7 des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement avoir lieu et délibérer.

Monsieur Bruno VERNIN, Président du PLAB prend la parole pour remercier les membres d'être présents, précise que le quorum est largement atteint et que les pouvoirs arrivés en blanc vont par tradition au Président.

II - Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 juin 2006

Monsieur Bruno VERNIN soumet à l'approbation de l'ensemble de l'assemblée le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 29 juin 2006. Celui-ci est adopté à l'unanimité des participants.

III - Fonctionnement du PLAB

Monsieur VERNIN passe la parole à Monsieur HILDENBRAND afin de faire le point sur l'Association durant l'année 2006.

- 18 mai 2006 : arrêt de maladie de monsieur BOURGAUX
- 29 juin 2006 : CA + AG un peu houleuse
- 30 juin 2006 : négociations entre le PLAB et l'UNIFA pour assurer l'intérim de monsieur Bourgaux
- 30 juin 2006 : Renouvellement du Contrat de Progrès par la Région Lorraine (période du 01/07/2006 au 30/06/2007)
- 1^{er} août 2006 : embauche à temps partiel de monsieur HILDENBRAND
- 26 septembre 2006 : renouvellement du Contrat de Progrès par la Dire Lorraine (période 01/07/2006 au 30/06/2007)
- 13 novembre 2006 : recrutement de madame FREMY, chargée de missions
- 30 novembre 2006 : déménagement du PLAB dans les locaux de l'AFPIA Est Nord
- 1^{er} décembre 2006 : arrêt de maladie de madame FORTINA
- 2 janvier 2007 : recrutement en CDD de madame PERROUD, secrétaire comptable.

A ce jour :

- Monsieur BOURGAUX est toujours en arrêt de maladie jusqu'au 25 juin 2007 avec des renouvellements périodiques variables (entre 1 et 2 mois).
- Madame FORTINA est en congé de maternité jusqu'à la fin du mois d'août 2007.

La vie du PLAB :

- En 2006, le PLAB avait 56 adhérents au 31/12/2006 pour un montant de cotisation de 19 870 €.
- En prévision pour 2007, le PLAB a 72 adhérents à ce jour pour un montant de recettes de cotisations de 24 510 € soit une augmentation de 28,5 % d'adhérents et 23,25 % des recettes de cotisations.
- Visites sur site : depuis le début de l'année 2007, 44 visites d'entreprises ont été réalisées par le PLAB.
- Visites sur salons et foires : déplacement du PLAB pour rencontrer les participants lors des expositions aux manifestations (M&O septembre 2006, SMP janvier 2007, M&O janvier 2007, foire de Nancy mai 2007...).
- Participation aux réunions : informations sectorielles nationales et autres manifestations régionales (exemple : 3^{ème} projet des IFA, Grand prix de la qualité de vie au bureau, visite du CTBA et du VIA, Pôle d'excellence ameublement, Festival des arts de la table...).

Toutes ces activités sont indispensables au PLAB pour recueillir vos doléances et faire vivre, évoluer le contrat de progrès.

IV - Présentation du bilan financier 2006 du PLAB

Monsieur LEFEBVRE de la SOVEC, avant de présenter les comptes du PLAB, introduit le sujet de la manière suivant :

« Reprise en main active de madame Frémy et monsieur Hildenbrand sur l'organisation administrative et comptable du PLAB. Pour preuve, dès le 15 mars 2007, il a été possible d'arrêter les comptes en ayant une approche analytique par actions alors même que le logiciel comptable ne le permet pas. Un investissement dans un logiciel comptable plus performant sera fait en 2007 pour permettre une gestion analytique au quotidien ».

Commentaires du compte de résultat :

- la progression du total de l'exercice s'explique par le changement de comptabilisation puisque le PLAB est aujourd'hui porteur de projet et se doit d'engager les dépenses pour ses clients les entreprises.
- le chiffre d'affaires est détaillé par actions
- pas d'évolution notable des frais généraux
- le résultat de 85371 € est principalement justifié par la reprise de provision de 79015 € correspondant au litige de TVA gagné par le PLAB. En réalité, le résultat de l'exercice correspond approximativement à l'excédent d'exploitation à savoir 7606 €.

Commentaires du bilan :

- au niveau des immobilisations, il n'y a pas de nouveaux investissements
- l'augmentation du poste clients est liée à la facturation des actions gérées comme porteur de projet
- l'augmentation de la trésorerie est à rapprocher des dettes fournisseurs et devrait permettre de les payer intégralement
- forte augmentation du poste « charges constatées d'avance » car sur certaines actions ayant lieu en début d'année, de nombreuses factures sont payées avant le 31 décembre mais sont rattachées à l'exercice suivant.
- le niveau des fonds propres est de 239273 € après impact du résultat de l'exercice 2006.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité du CA moins une voix (monsieur HILDENBRAND).

Monsieur HILDENBRAND précise que le niveau de la trésorerie peut permettre au PLAB de jouer pleinement son rôle de porteur de projet. La gestion plus rigoureuse des demandes de subvention permet également au PLAB de refaire plus rapidement sa trésorerie (pour exemple, la subvention salon du Meuble 2006 a été perçue en décembre 2006 pour une demande effectuée courant mai. En 2007, la subvention a été demandée le 11 mai et a été perçue le 13 juin).

Monsieur VERNIN précise que le but d'une association n'est pas de gagner de l'argent mais ce résultat va permettre au PLAB d'augmenter ses fonds propres pour pallier à un éventuel coup dur comme un autre redressement de TVA puisque le risque « zéro » n'existe pas.

V - Bilan des actions 2006 et présentation des actions 2007

Monsieur HILDENBRAND fait le point sur les actions 2006 et présente les opérations 2007.

BILAN DES ACTIONS 2006

Contrat de Progrès Meuble – Lorraine 2003-2005

En quelques chiffres :

- Près de 14 opérations collectives menées
- Un montant global de subvention de 614 836 €

Des partenaires impliqués :

- Conseil Régional de Lorraine
- DRIRE Lorraine
- DRCE Lorraine
- UNIFA
- et les entreprises participantes

Et depuis l'année 2005, les conseils généraux de la Haute-Marne et de la Meuse participent au financement d'actions spécifiques destinées aux entreprises de leurs départements.

Les résultats :

- Près de 90 entreprises lorraines de l'ameublement mobilisées, pour certaines à plusieurs reprises.
- Des opérations variées :
Accompagnement sur des salons professionnels, opération export, aide à la formation du dirigeant, animation de réseaux d'entreprises, journées thématiques, aide à la commercialisation et à la communication, collecte mutualisée des déchets, communication vers les entreprises (info-Plab)

Et pour la première fois l'évaluation du contrat de progrès réalisée par un consultant externe

La structuration de réseaux d'entreprises avec des opérations comme :

- ⇒ **Groupement Hôtellerie** avec 4 participants (Ateliers GHT, SAF, Géromeubles, Ornain Mobilier)
- ⇒ **France Ameublement** avec 4 entreprises (MSS, Géromeubles, Ateliers GHT, Echevarria)

Qui vise à intensifier les synergies entre entreprises (par exemple : la constitution d'une offre complémentaire ou globale proposée par un réseau de fabricants pour un marché cible ou encore une zone géographique cible)

Un site portail du meuble lorrain enrichi

Créé en 1997, profondément remanié en 2000, le site internet portail de l'ameublement, propose aujourd'hui une offre de près de 60 fabricants, répertoriés par métiers et spécialités.

Le nombre total de sessions en 2006 représente plus de 29 500 visites avec une consultation de près de 206 500 pages, soit une moyenne 81 sessions/jour d'une durée de consultation légèrement supérieure à 2 minutes.

La gestion du site étant contraignante et onéreuse, sa mise à jour reste aléatoire. Fort logiquement, la qualité et la performance du site s'en trouvent impactées négativement.

Les présences collectives lorraines en France

4 salons à vocation internationale où ont été présents les industriels de l'ameublement, dont :

⇒ **Salon du Meuble de Paris janvier 2006** avec 8 participants (Collinet, MSS, Aubry, Delaroux, Anthéa, Pierson, Alvi fabrication, DB Design)

⇒ **Maison & Objet janvier 2006** avec 7 participants (Jouets Petitcollin, La Compagnie du Kinkiliba, Style & Confort, Kostka, Lola Coquelicot, Ory Flower's Cup, Vannerie Delamotte)

⇒ **Maison & Objet septembre 2006** avec 8 participants (Faiencerie de Niderviller, La Compagnie de Kinkiliba, Pierson Diffusion, Style & Confort, Kostka, Lola Coquelicot, Ory Flower's Cup, Vannerie Delamotte)

⇒ **EQUIP'HOTEL novembre 2006** avec 11 participants (Ateliers Saley, Delaroux, Sièges & Salons, Collinet, AM Décorom, Style & Confort, Kostka, Géromeubles, SAF, Ateliers GHT, Ornain Mobilier)

Les présences collectives lorraines à l'étranger

3 salons internationaux où ont été présents les industriels de l'ameublement, dont :

⇒ **BIRMINGHAM en janvier 2006** avec 4 participants (Anthéa, Collinet, MSS, Pierson Diffusion)

⇒ **SHANGHAI en juin 2006** avec 2 participants (Collinet, MSS)

⇒ **VALENCE en septembre 2006** avec 3 participants (Collinet, Pierson Diffusion, MSS)

L'aide à la création de catalogues

Grâce à l'appui des financements publics, 15 catalogues à vocation export sont accompagnés en 2006/2007, à hauteur de 157 872,20 €

Montant global à engager par les 15 entreprises : 352 645,00 €.

Aides financières mobilisées :

| | |
|-------------------|--------------|
| - Région Lorraine | 107 872,20 € |
| - DRCE Lorraine | 50 000,00 € |

Animation environnement

« La Nature bien dans ses meubles »

⇒ Le ramassage collectif des déchets DID organisé par le PLAB avec 9 entreprises participantes (2 tournées : été et automne)

⇒ Et, toujours la possibilité de louer la presse à bidons du PLAB

« Management Energétique »

⇒ Fin de l'opération de diagnostics Energie dans le cadre d'une opération collective sur le territoire lorrain

⇒ Nombre de diagnostics réalisés : 6

ACTIONS PREVUES EN 2007

Les opérations soutenues dans le contrat de progrès

Développement et accompagnement stratégique

Ex : Formation-action de réflexion, d'analyse et d'accompagnement des dirigeants

Création, animation et développement de réseaux d'entreprises

Ex : Développement de réseaux commerciaux, mutualisation de moyens, stratégie d'alliance ou de co-traitance...

Développement commercial des entreprises

Ex : Accompagnement à l'export, sur les marchés intérieurs

Marketing et création vers des nouveaux produits/marchés

Ex : Favoriser la création de produits, développer l'approche marketing et commercial sur les nouveaux produits et marchés

Les services PLAB

Ex : Veille commerciale, étude prospective, audit PLAB

Les présences collectives proposées en France

Au niveau national

- ⇒ **SMP en janvier 2007** avec 9 participants
- ⇒ **M et O en janvier 2007** avec 10 participants
- ⇒ **M et O en septembre 2007** avec une prévision de 7 participants

Au niveau régional

- ⇒ **Foire de Nancy** en mai 2007 avec 9 participants
- ⇒ **Foire de Neufchâteau** en août 2007 avec une prévision de 5 participants
- ⇒ **Foire de Châlons en Champagne** en septembre 2007 avec une prévision de 4 participants
- ⇒ **Foire d'Epinal** en septembre 2007 avec une prévision de 4 participants
- ⇒ **Foire de Metz** en octobre 2007 avec une prévision de 8 participants

Les présences collectives proposées à l'étranger

Exposition sur des salons professionnels internationaux

- ⇒ **Birmingham** en janvier 2007 avec 4 participants
 - ⇒ **Cologne** en janvier 2007 avec 4 participants
 - ⇒ **Valence** en septembre 2007 avec une prévision de 3 participants
- Et bien d'autres salons à définir en fonction de vos attentes.

Mission de découverte, prospection, veille technologique, marketing et commerciale à l'occasion de salons professionnels à l'international

- ⇒ **Mission de découverte en Chine** en mars 2007 avec 6 participants
 - ⇒ **Salon Fiera de Milan** en avril 2007 avec 5 participants
 - ⇒ **Salon Ligna de Hanovre** en mai 2007 avec 4 participants
 - ⇒ **Salon Furnex au Caire** en juin 2007 avec 6 participants
- et bien d'autres missions à définir en fonction de vos attentes.

Base de données entreprises

Un répertoire des entreprises de l'ameublement en Lorraine et Haute-Marne, adhérente ou non a été créé. Ainsi, il sera possible pour le PLAB d'avoir un outil

permettant de suivre la vie des entreprises selon différents critères (activité, salarié, chiffre d'affaires, structure juridique, RJ...).

Communication « salon »

Une plaquette de communication valorisant l'accompagnement du PLAB et le soutien financier de nos partenaires a été créée et mise en utilisation dès janvier 2007 et de façon systématique.

Collecte mutualisée des déchets DTQD et DIB

Un projet d'intérêt et d'évaluation des gisements est en cours d'étude, en partenariat avec le MEDEF Vosges. L'objectif est de mettre en place une filière collective de traitement de déchets.

Achat d'études et d'informations sectorielles

Le PLAB fait un effort d'investissement sur l'achat de données sectorielles lui permettant de mieux appréhender sa mission. Ces documents sont également disponibles en consultation pour les adhérents du PLAB (ex : Cuisine 2010, La Loupe Financière, Meubloscope...).

Marketing et création produits

Une action qui met en œuvre un partenariat entre un designer et une entreprise pour la création d'un produit innovant ou permettant l'accès à un marché nouveau

⇒ 5 projets ont été présentés à ce jour.

Formation « Piloter le Futur »

Fin de la formation permettant au dirigeant ou futur dirigeant de diagnostiquer, d'anticiper, de piloter et de décider la stratégie de demain pour son entreprise

⇒ la formation s'est déroulée sur 15 mois avec une participation de 6 entreprises.

Atelier Marketing

Un projet qui doit permettre au dirigeant et à son équipe commerciale de comprendre et mieux appréhender le marché de l'ameublement, son évolution et les opportunités existantes pour chaque participant.

Mutualisation des achats

Un projet visant à accompagner les entreprises à s'unir pour mutualiser leurs achats et obtenir ainsi de meilleures conditions d'achats.

⇒ 4 entreprises participent à cette action.

Groupement Hôtellerie

Un projet visant à accompagner les entreprises d'activités complémentaires pour leur permettre une diversification d'activité, notamment en proposant une collection dédiée au marché de l'hôtellerie.

Groupement France Ameublement

L'accompagnement d'une association d'entreprises cherchant à développer leur présence et activité commerciale sur une zone géographique cible.

⇒ 4 entreprises participent à cette action.

RAPPEL DES NOUVELLES PROCEDURES DE FINANCEMENT

AVANT

- ⇒ Le PLAB recevait de la part des entreprises des justificatifs de dépenses des différentes opérations collectives
- ⇒ La demande de subvention était réalisée collectivement par le PLAB au nom de chaque entreprise participante
- ⇒ La subvention était versée au PLAB pour reversement aux entreprises
- ⇒ C'est de la **gestion de fait**

La procédure était simple, rapide et efficace pour les participants, mais illégale. La subvention perçue par un participant devait être considérée comme individuelle et se cumuler selon la règle individuelle des minimis, puisque la subvention n'était pas portée collectivement.

Un contrôle de la cour des comptes a rappelé cette procédure au Conseil Régional de Lorraine, qui a ensuite demandé la mise en application au PLAB en début d'année 2005.

AUJOURD'HUI

- ⇒ Le PLAB passe commande de vos actions (participation aux salons, opération catalogues...)
- ⇒ Le PLAB paye pour le compte des entreprises, après réception des acomptes, les différents prestataires et fournisseurs
- ⇒ Le PLAB effectue la demande de subvention auprès des financeurs
- ⇒ Le PLAB rédige à chaque entreprise une facture (avec une somme due ou un avoir) pour solder chaque opération
- ⇒ C'est être **porteur de projet**

Certes, la procédure peut paraître contraignante, mais elle a tout de même deux avantages pour les participants :

- Supprimer la règle individuelle des minimis puisque la subvention est portée collectivement.
- Justifier de l'intérêt d'avoir un porteur de projet dédié au secteur de l'ameublement et permet de mobiliser plus efficacement des subventions.

VII - Questions diverses

Monsieur VERNIN remercie Monsieur HILDENBRAND de son intervention et demande à l'assemblée s'il y a un ou plusieurs sujets qu'elle souhaiterait aborder.

- Madame BRAXENTHALER demande si les 4 entreprises participantes à la mutualisation des achats sont géographiquement proches l'une de l'autre et du PLAB. Monsieur HILDENBRAND répond que non et que l'une d'elle est aussi éloignée du PLAB que la société BRAXENTHALER.
- Madame BRAXENTHALER demande s'il est réellement possible de baisser les coûts d'achats. Madame FREMY répond affirmativement, si les entreprises ont la volonté de partager les informations concernant leurs fournisseurs. Ces informations sont difficiles à partager si l'on touche un approvisionnement qui permet un positionnement stratégique de l'entreprise et de gagner ou conserver un marché. C'est pourquoi le choix a été fait par le groupe de travail actuel de mettre en commun des achats tels que les frais d'emballage, d'électricité, de vernis ou ceux liés à la sécurité pour permettre aux participants de se connaître et de se faire confiance, pour ensuite aborder des achats plus stratégiques tel que le bois. Madame FREMY refait un appel aux adhérents pour se mobiliser sur le sujet de la mutualisation et envisage un rapprochement avec d'autres acteurs d'autres régions pour trouver des idées permettant aux adhérents de se regrouper sur cette action collective.

- Madame BRAXENTHALER demande si le site Internet est à jour, en particulier sur les adhérents de Meurthe et Moselle. Madame FREMY répond que la mise à jour du site prend du temps et que tous les efforts seront faits le plus rapidement possible pour y remédier. Madame PERROUD sera chargée d'effectuer ces travaux.
- Monsieur ROITEL de STYLE ET CONFORT demande au PLAB d'être plus exigeant et directif vis-à-vis de ses adhérents. « *Il faut nous bousculer, instaurer des dates limites d'inscription et s'y tenir, quitte à refuser les retardataires* » précise-t-il. Madame FREMY et monsieur HILDENBRAND répondent favorablement mais soulignent que les adhérents ne sont pas toujours prêts à l'accepter. Monsieur ROITEL demande également à ce qu'une liste des actions qui seront menées dans le semestre soient communiqués par avance aux adhérents.
- Monsieur ROITEL demande pourquoi le PLAB n'accompagne pas les actions individuelles d'investissements et pourquoi les représentants de la Région viennent-ils démarcher les entreprises du secteur en direct. Monsieur BESSLER du Conseil Régional de Lorraine répond que la Région se réserve le droit d'apporter une réponse individuelle pour ce genre de demande.
- Monsieur GERVAIS de MSS demande s'il est possible d'augmenter la fréquence des opérations catalogues export en les rythmant selon les sorties des nouveautés/produits liées à la saisonnalité des salons professionnels. Monsieur HILDENBRAND précise que la diversité d'activité des entreprises adhérentes au PLAB ne permet pas d'uniformiser les attentes de chacun et que dans ce cas précis, on perdrait toute notion collective. En réponse complémentaire, monsieur BESSLER précise que la Région n'a pas pour vocation de financer des actions récurrentes mais innovantes. De plus, il n'est pas envisageable de faire deux actions collectives sur la même thématique en simultanée. Le principe est de solder la première avant de lancer la deuxième. « *Le récurrent est de la responsabilité de l'entreprise* » précise madame BRAXENTHALER.
- Madame BRAXENTHALER demande où en est le projet d'ECO-CONCEPTION. Madame FREMY répond que le projet n'est pas abandonné par le PLAB et va faire l'objet d'une relance auprès des participants afin de savoir si ce projet les intéresse toujours après avoir rencontré Marc LEMAITRE dans les jours qui viennent.
- Le président VERNIN sensibilise les industriels présents sur l'ambiguïté de la double fonction de monsieur HILDENBRAND (délégué régional UNIFA + directeur général PLAB) et la tentation pour certaines entreprises d'aller à la cotisation la moins disante en espérant avoir un service identique puisque réalisé par la même personne. Il rappelle le rôle du syndicat professionnel qui, tout comme le PLAB, a besoin de cotisations pour vivre et assurer son rôle de représentant de la branche professionnelle. Le rôle du PLAB est de mener des actions collectives pour l'ameublement et n'a en aucun cas un rôle de syndicat régional. Si une telle attitude perdurait, il existe un réel risque de voir l'UNIFA se poser la question de l'utilité d'un délégué régional. Par ailleurs et par rapport à l'année passée, monsieur VERNIN pense que le PLAB a retrouvé un certain dynamisme à travers les actions menées.
- Le futur Pôle Excellence Rural Ameublement situé à Neufchâteau, projet porté par monsieur DRAPIER et la communauté de communes du pays de Neufchâteau devrait aboutir courant 2009 et normalement le PLAB devrait y intégrer ses bureaux.
- Monsieur VERNIN remercie les permanents du PLAB pour leur investissement à vouloir répondre au mieux aux attentes de leurs adhérents, même si le registre de la perfection ne peut pas toujours être atteint.

- Pour finir, monsieur VERNIN annonce son probable départ à la retraite à l'horizon 2008 et donc l'obligation pour lui de quitter ses fonctions de président du PLAB. Il demande que tout candidat potentiel à la succession de bien vouloir se manifester prochainement. Il précise que cette fonction n'est pas qu'honorifique et est réellement celle de porte parole régional des dirigeants d'entreprises du secteur de l'ameublement.

Le Président VERNIN conclut la séance en remerciant l'Etat, la Région, M Drapier pour la communauté de communes de Neufchâteau, les administrateurs et adhérents pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, l'Assemblée Générale lève la séance à 18 heures 00.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président,

Bruno VERNIN



Le Secrétaire,

Didier HILDENBRAND

